



BURKINA FASO



RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION

REGION DU SAHEL

- JUILLET 2021-



Figure 1 : Monitoring de protection dans un ménage de PDI dans la commune de Sebba, province du Yagha (auteur photo Moniteur de protection, Amadou HAMADOU, Juillet 2021)

I. CONTEXTE

Durant cette période sous revue la Région du Sahel a été touchée par des attaques et des actes de violences orchestrés par des groupes armés non étatiques (GANE) avec pour corolaire des violations des droits humains. En Effet, la période a été marquée par une présence accrue des GANE avec des impacts sur la situation humanitaire surtout dans la province du Yagha. L'ensemble des provinces est touché par la crise mais à différent degré occasionnant ainsi des situations de précarité et de vulnérabilité extrême des populations. Par conséquent, l'espace humanitaire se réduit davantage avec de grands défis d'accès pour l'assistance des populations affectées.

Il a été enregistré au cours de ce mois 31 incidents et ce nombre est légèrement en baisse comparativement au mois passé où on a enregistré 35 incidents. Le nombre de personnes ayant perdu la vie est de 19 et est moins considérable que celui du mois passé qui était de 153. Cependant, des violations des droits humains sont constatées notamment les violations du droit à la vie, du droit à la propriété, du droit à l'intégrité physique et psychique, du droit à la liberté et à la sécurité dont les principaux auteurs présumés sont des GANE. Ainsi, le 07 juillet 2021 dans la ville de Dori précisément dans le quartier Petit paris, une fille de 08 ans a été victime de viol. La survivante a été évacuée à Ouagadougou au CHU pédiatrique Charles de Gaulle pour des soins. Les frais d'évacuation par ambulance ont été pris en charge par le MBDHP en partenariat avec l'UNHCR dans le cadre de l'assistance aux personnes à besoins spécifiques du projet. Sa prise en charge sanitaire est assurée par les services de l'action sociale car elle toujours internée à l'hôpital.

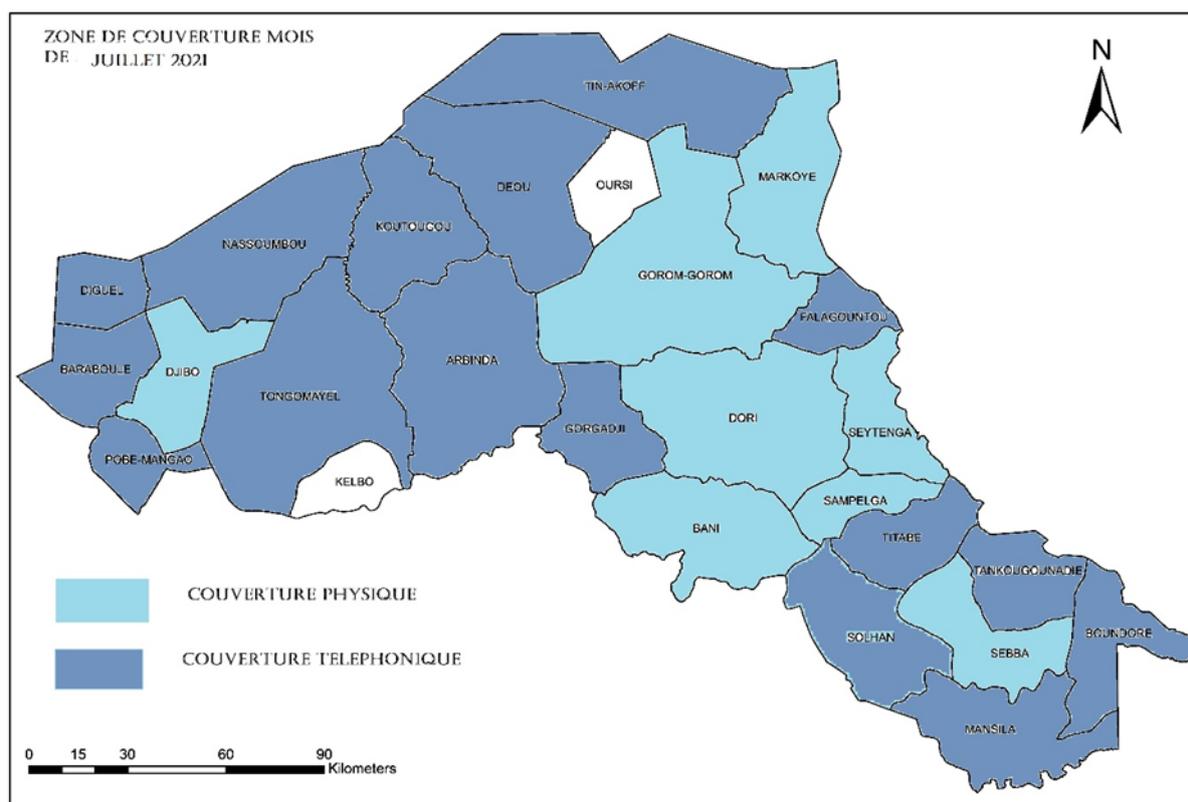
La province du Yagha est celle qui a été encore la plus touchée par les incidents sécuritaires avec 39% des incidents du fait de l'activisme accru des GANE dans la zone. En effet, dans la journée de dimanche 18 juillet 2021, des GANE ont fait irruption au CSPS de Denga, dans la commune de Tankougounadié, province du Yagha avec un de leurs éléments blessés. Ils ont demandé au Major du CSPS de le soigner sans poser des questions sur les circonstances de la blessure. Le Major du CSPS a administré des soins au blessé mais avant de partir, les membres du GANE auraient déclaré au Major qu'ils viendront se soigner désormais au CSPS. C'est la condition pour que la formation sanitaire reste fonctionnelle, dans le cas contraire, les agents seront priés de fermer et quitter l'endroit.

Dans la Région du Sahel, les provinces qui accueillent le plus de personnes déplacées internes sont celles du Soum avec la ville de Djibo, du Seno avec les villes de Dori et de Gorgadji ainsi que l'Oudalan avec la ville de Gorom-Gorom. Cependant, la province du Seno qui était plus ou moins calme les mois antérieurs, est de plus en plus touchée par les incidents et demeure une zone à risque où la situation sécuritaire reste précaire et volatile. Mais le chef-lieu de Région qui est la commune de Dori reste la ville la plus stable où toutes les administrations fonctionnent normalement.



Figure 2 : Monitoring de protection dans un ménage dans la commune de Djibo, province du Soum, (auteur photo Moniteur MAIGA Issa, juillet 2021)

ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT



Au cours de ce mois dans la Région du Sahel les zones couvertes par le monitoring de protection sont les suivantes :

Dans la province du Seno, les activités du monitoring ont concerné les communes de Dori notamment les trois sites de (Wendou, Yarala, Petit Paris) et les villages de (Yacouta, Djomga, Kampiti, Bouloy et Boudounguel), de Bani (Gangaol), de Seytenga et de Sampelga qui ont été couvertes physiquement et les communes de Gorgadji (Pétéguersè, Tiékalédji) et de Falangountou ont été couvertes par téléphone à travers les informateurs clés.

Dans la province du Soum, la zone couverte physiquement est la commune de Djibo dont la ville de Djibo et les villages de Borguinde, yathé, so, Banikani, fetokoba, Peteltchioudi, Piladi, Firguindi, Koubel-Alpha, Diguetao Mossi et Silgué. Les autres communes ont été couvertes à distance par téléphone à travers les relais communautaires et des informateurs clé. Ce sont la commune de Baraboulé (Baraboulé, Dotoka, Lessam, Petel, Pahoundé, Pétégoli) ; la commune de Tongomayel (Tongomayel, bouloboye, Gankouna, Gouna et Tchimbolo : la commune de Koutougou (Soum Bella, Souma) ; la commune de Diguel (Diguel, Kouyé, Kénou, Lassa, Doundoubangou) ; la commune de Nassoumbou (Nassoumbou, Wapta, Bouro, et la commune de Pobé-Mengao (Pobé centre, Bougé).

Dans la province de l'Oudalan, ce sont la commune de Gorom-Gorom et ses villages que sont (Essakane et Tasmakat), la commune de Markoye centre et les villages de Tokabangou, Goungam, Gourara, Tadabate, et Tadayate qui ont été couverts physiquement par les moniteurs. La commune de Déou centre et ses villages (Gandafabou, Kalwélé et Dibissi) et la commune de Tinakof centre et ses villages

(Menzourou, Bangao, et Beldiabé) ainsi que les localités de Salmossi et Damban dans la commune de Markoye ont été couverts par téléphone.

Dans la province du Yagha, les zones couvertes par les moniteurs à distance à travers les appels téléphoniques avec l'appui des réseaux communautaires et des informateurs clés sont les communes de Solhan (Solhan, Habanga, Gongorgol, Yoba, Tioloye, Lontia, Fantafouota ; Nabaningou, M'bogadambalé, Gountouré, Yelimbiri, et Yagamaro), la commune de Boundoré (Boundoré, Datambi, Takatami, Pansi, Tangangari, kira, Barantchangou, Soulountou, Silba, Formou, Toubabri et Kankantiari), de Mansila (Mansila, Banga, Boutonou, Fouli, Guitanga, Darsalam, Djibondi, Daroukayrou, Babonga et Tchela, Ouro-Balla, Bognori), de Tankougounadié (Tankougounadie, Keri et Kankanfogol) et de Titabé (Batibogou, Titabé, Tiékagnibi, Bortoré). La commune de Sebba seule à travers les localités de (Sebba, Gatougou, Notou, Ibbal, Tambiri, Kirgou, Tambondi, Banguel) a été couverte physiquement par les moniteurs.

En outre, au cours de la période sous revue, des missions de monitoring ont été réalisées. Celles-ci ont porté sur la collecte des informations de protection à travers les outils du monitoring de protection dans les quatre provinces de la Région. Au cours des activités de monitoring, 152 visites ont été effectuées auprès de 247 ménages PDI et communautés hôtes de 1704 personnes dont 352 hommes, 504 femmes, 381 garçons et 467 filles. En outre, Il a été réalisé des activités de distribution de vêtements par le MBDHP en partenariat avec l'UNHCR au profit de 2576 PDI et populations hôtes dans la commune de Dori dans la province du Seno. Ces vêtements ont été donnés par l'UNHCR au MBDHP pour distribution aux personnes vulnérables. Ci-jointes les statistiques détaillées de distribution de vêtements avec le nombre de personnes touchées par commune :

LOCALITE	MENAGE	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL
Dori	114	161	208	644	1127
Dori	121	260	273	795	1449
Total	235	421	481	1439	2576

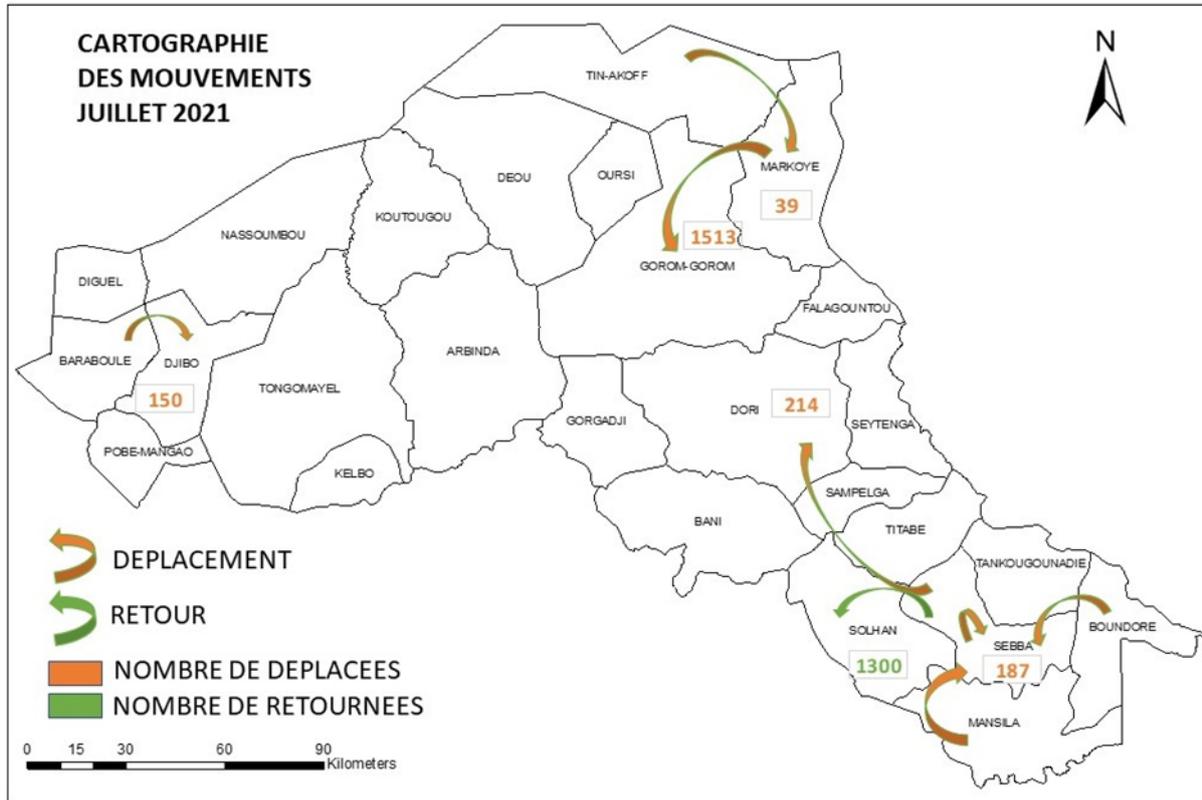
Tableau récapitulatif des séances de distribution dans les communes

Le constat est que de nombreuses localités sont difficiles d'accès du fait de la précarité de la situation sécuritaire due à l'activité des GANE. Les zones à risque identifiées pendant cette période sous rapport dans la province du Seno sont la commune de Gorgadji et certains villages tels que Lamdamol, Demniol et Lelly. Dans la province du Yagha, toutes les communes sont à risque même Sebba qui semble être plus sécurisée que les autres. La province du Soum reste une zone à risque d'insécurité car les populations vivent dans la peur d'être d'éventuelles victimes des GANE du fait de l'imposition de certaines lois par ces derniers. En effet, certains villages et les autres communes surtout celles frontalières au Mali où il n'y a pas de force régulière de sécurisation reçoivent sans cesse des visites des groupes armés terroristes. Dans l'Oudalan, les zones à risque identifiées pendant cette période sont les villages de Petabouli, Adjarei-djarei, Fourkoussou, Lere M'bardi, Gangani, Tintabora, Assinga, Tasmakat, Baliata, Beiga, Gagara 1 et 2 dans la commune de Gorom-Gorom et dans

la commune de Markoye les villages de Tambao, Konsi, Iklan Oudalan, Tolel- Kaya, l'axe Dorbel-Markoye, Idamossen, Salmossi, Kouna, Tin-jollet, keltamisguete. Les zones de Deou, et Tin-Akof restent toujours des communes difficilement accessibles et à risque.

Par conséquent, l'accès et la réponse humanitaire dans la majorité de ces zones demeurent toujours très complexes et difficiles.

CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION



2103 nouvelles PDI

Au cours de ce mois comparativement aux mois antérieurs, des mouvements de populations ont également été constatés, soit à titre préventif, soit du fait des attaques ou à la suite de menaces des GANE dans les provinces du Yagha, du Séno et de l'Oudalan. Ces mouvements de populations se présentent comme suit :

Dans la province de l'Oudalan, des mouvements de population ont été constatés dans les villages de Beldiabé et Bangao dans la commune de Tinakof vers la commune de Gorom-Gorom à la suite de l'attaque perpétrée par des GANE le 04 juillet 2021. Le nombre de Personnes Déplacées interne (PDI) nouvellement arrivées dans la commune de Markoye à la suite de cet incident est de 8 ménages de 39 personnes dont 06 hommes, 09 Femmes, 14 filles et 10 Garçons. Il a été constaté également de nouvelles PDI qui ont quitté Gourara dans la commune de Markoye pour s'installer dans le village de Gosey-site dans la commune de Gorom-Gorom suite à l'incident du 24 juillet 2021. Ces PDI sont au nombre de 191 ménages de 1513 personnes 205 hommes, 241 femmes ,572 filles et 495 garçons dans le village de Gosey -site. Elles vivent dans les classes de l'école primaire du village.

Dans la province du Yagha, il a été identifié de nouvelles PDI dont le nombre est de 187 par les moniteurs dans la ville de Sebba venant de Mansila, de Boundoré et des localités de la commune de Sebba telles que Tambondi et Banguel. Les PDI venues de Mansila sont au nombre de 40 personnes dont 11 femmes, 13 filles et 16 garçons. Celles venues des localités de Tambondi et Banguel dans la commune de Sebba sont au nombre de 130 personnes dont 38 hommes, 22 femmes, 31 filles et 39 garçons. Enfin celles venues de Takatami dans la commune de Boundoré sont estimés au nombre de 17 personnes dont 02 femmes, 05 filles, 08 garçons et 02 hommes.

Dans la province du Séno, il a été identifié de nouvelles PDI venues de Sebba et de Babonga dans la ville de Dori au nombre de 17 ménages de 214 personnes dont 32 hommes, 41 femmes, 79 garçons et 62 filles.

Dans la province du Soum, il a été enregistré également au cours de ce mois des mouvements de populations suite à l'incident survenu le 13 juillet 2021 dans le village de Dambougaré, dans la commune de Baraboulé. Ces PDI sont au nombre de 15 ménages de 150 personnes qui se sont installées à Djibo.

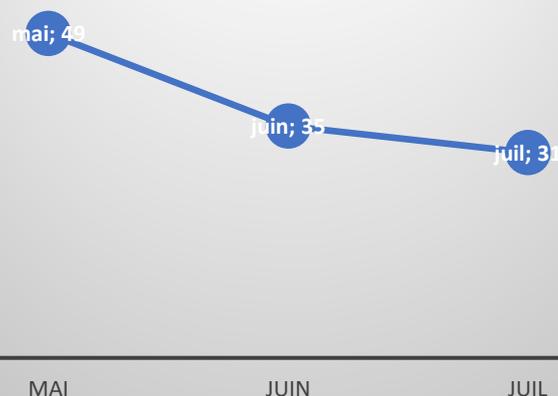
Il a été constaté selon la direction provinciale l'action humanitaire du Yagha des PDI retournées dans la localité de Solhan au nombre de 1300 qui étaient installées à Sebba parce qu'elles estiment que la situation sécuritaire s'est améliorée du fait de l'implantation de la gendarmerie dans la localité.

PROBLEMES DE PROTECTION

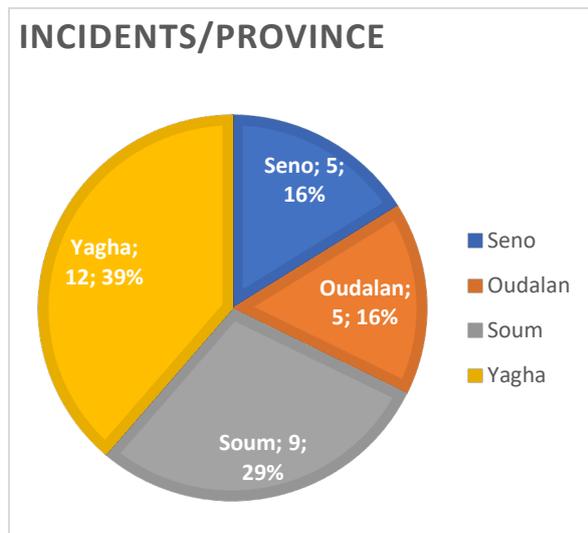
FREQUENCES DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS



Tendance des incidents



SITUATION SECURITAIRE- INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE



Au cours de ce mois juillet, il a été constaté des violations des droits humains notamment des cas d'assassinats, de restriction de liberté, d'enlèvements, de vols et pillages et de coups et blessures. Le monitoring a donc permis au MBDHP d'identifier 31 incidents sécuritaires. Ci-dessous quelques cas illustratifs de ces violations dans les quatre provinces de la Région du Sahel.

Province du Seno :

Assassinats/meurtres : Le jeudi 1^{er} juillet 2021, deux personnes à bord d'un tricycle ont été abattues par des membres d'un GANE aux environs du village de Tonga à 7km de Gorgadji dans la province du Séno.

Le 17 juillet 2021, un homme a été tué dans le village de Koala dans la commune de Gorgadji, province du Seno. Selon les informations, il s'agirait des actions des membres d'un GANE particulièrement très actif dans cette zone.

Le 18 juillet 2021, un homme a été tué dans le village de Léré dans la commune de Gorgadji, province du Seno. Selon les informations, il s'agirait d'un paysan qui s'était rendu pour labourer son champ et qui aurait été enlevé dans un premier temps par des membres d'un GANE après que son corps ne soit retrouvé peu de temps après par des VDP non loin de son champ.

VBG : Dans la nuit du 06 au 07 juillet 2021, une fille PDI de 8 ans orpheline de père et dont la mère est mentalement malade a été victime d'un viol à petit paris dans la ville de Dori, province du Seno. La famille de la petite a constaté son absence à partir de 18 heures et s'est mise à sa recherche, malheureusement aucune nouvelle. Le lendemain matin 07 juillet 2021, elle a été retrouvée par la police qui l'a conduite au CHR/Dori dans un état très critique. Le même jour, elle a été évacuée d'urgence à Ouagadougou pour des soins après constat du médecin du CHR. L'auteur de l'acte reste inconnu. La survivante est toujours au CHU où elle est prise en charge au niveau sanitaire par le service de l'action sociale. Elle est hors de danger car sa santé s'est améliorée.

Coups et blessures volontaires : Dans la journée du vendredi 16 juillet, un homme a été blessé par balle aux environs du village de Peteguersé sur l'axe Dori-Gorgadji dans la commune de Gorgadji, province du Seno. Selon les informations, il s'agirait des tirs de sommation des FDS escortant le convoi hebdomadaire sur l'axe Dori-Gorgadji qui ont touché un individu qui faisait paître son bétail non loin de l'axe. La victime a été évacuée à Dori par sa famille et prise en charge par l'ONG Médecin Sans

Frontières (MSF). Son état de santé est présentement hors de danger. Cependant dans la journée du 18 juillet 2021, la victime aurait été évacuée sur Ouaga par le biais d'une compagnie de transport de la place du fait de l'indisponibilité de l'ambulance au niveau de CHR de Dori. A l'entrée de Ouaga, le car transportant la victime aurait été arrêté par la gendarmerie pour suspicion du malade d'être membre d'un GANE et il aurait fallu l'intervention de l'équipe de MSF pour les libérer quelques heures plus tard.

Province du Soum :

Assassinats/meurtres : Le 03 juillet 2021, le corps sans vie d'un homme a été retrouvé accroché à un arbre dans un quartier du secteur 5 de Djibo. La victime est un homme âgé d'une quarantaine d'année.

Le 05 juillet 2021 aux environs de 7 heures du matin une charrette a heurté un engin explosif improvisé (EEI) sur l'axe Djibo-Arbinda dans la commune d'Arbinda. A bord de la charrette se trouvaient deux (02) femmes et (01) enfant et tous les occupants sont morts sur place.

Dans la journée du vendredi 16 juillet 2021, un membre des FDS aurait tiré sur un civile dans le site d'or d'Inata dans la commune de Tongomayel, province du Soum. En effet les orpailleurs artisanaux qui exploitent la mine d'or artisanale d'Inata, entrent parfois frauduleusement dans les périmètres de la mine d'or industrielle pour profiter, alors que la mine est officiellement fermée et sécurisée par les FDS.

Coups et blessures volontaires : Un commerçant a été poignardé par des individus armés au secteur 5 de Djibo, près de l'Hôtel le Berger le 03 juillet 2021. Après le forfait, la victime a été dépouillée de tous ses biens. Il a été transporté au CMA de Djibo puis transféré au CHU de Ouaga où il se trouve actuellement pour des soins. Son état s'est beaucoup amélioré.

Enlèvement de personnes : Un homme aurait été enlevé par des membres d'un GANE dans la journée du vendredi 16 juillet 2021 dans le site artisanal de Tchimbolo, localité située dans la commune de Tongomayel, province du Soum. Selon les informations, cette personne est accusée d'avoir pris il y a de cela (02) ans une femme d'un homme appartenant à un groupe armé opérant dans la zone. Le 20 Juillet 2021, deux personnes ont été enlevées dans la commune de Pobé Mengao précisément à Donobéné et à Cissé. Les mobiles de leur enlèvement seraient liés à leur appartenance à un groupe d'autodéfense dans la localité.

Menaces : Une femme très influente dans la ville de Djibo, surtout dans la sphère politique, au soir du mercredi 21 juillet 2021 aurait été victime de menaces au téléphone par des membres d'un GANE qui lui auraient signifié qu'ils lui couperaient la tête car elle a dit du mal d'eux dans une radio locale. Selon nos sources, les menaces de cette nature se font de façon récurrente dans la zone.

Province de l'Oudalan :

Assassinats/ meurtres : Le 06 juillet 2021, des membres d'un GANE ont fait irruption dans le village de Tinzalayana dans la commune de TIN-AKOF sur plusieurs motos. Ils ont enlevé deux hommes avant de les abattre non loin du village pour des raisons inconnues.

Enlèvement de personnes : Dans la matinée du 04 juillet 2021, nous avons été informés de l'arrivée des populations dans la ville de Gorom-Gorom. Selon les informations, c'est suite à l'enlèvement de deux hommes âgés dans le village de Beldiabé par un GANE qu'un ultimatum a été donné par les membres d'un GANE à la population de déguerpir sous peine de représailles. C'est ainsi que tous les habitants ont quitté le village.

Coups et blessures volontaires : Dans la journée du 25 juillet 2021, un PDI ressortissant du village de Goungam a été blessé par balle. En effet, c'est à la suite des tirs de sommation des militaires depuis leur base que la victime a été touchée par une balle. Il semble que la victime habite non loin de la base des militaires de Markoye. La victime a été référée pour des soins d'urgences au CSPS de Markoye avant son évacuation au CHR de Dori. Il ressort, que sa prise en charge entière a été assurée par les FDS.

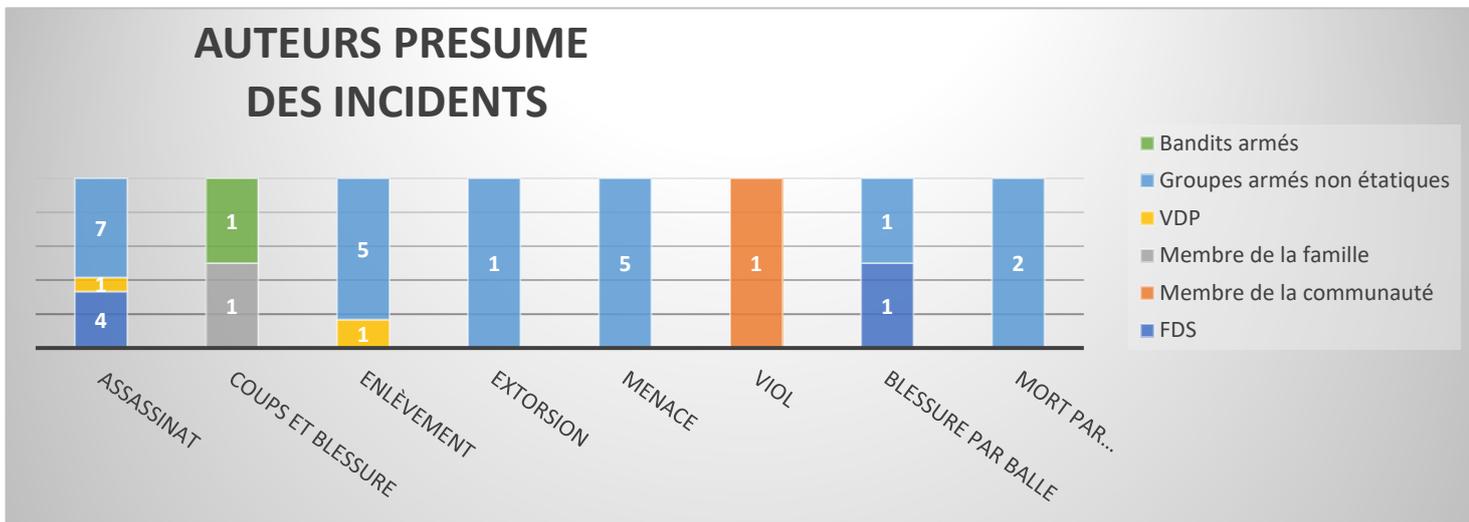
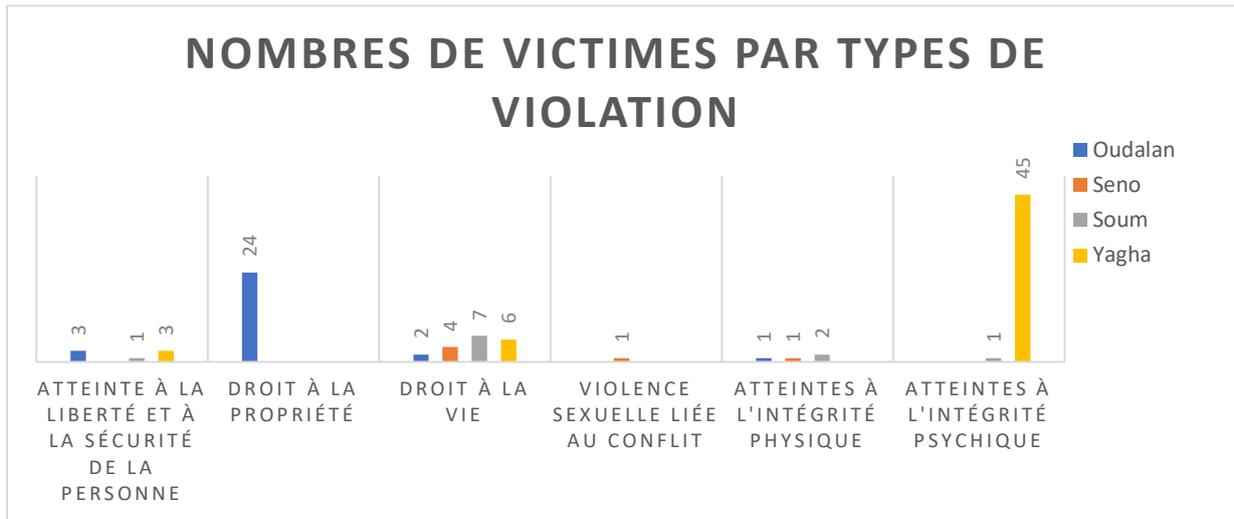
Province du Yagha :

Assassinats/ meurtres : Dans la journée du mercredi 21 juillet 2021 les populations du village de Banguel à environ 5 km de la ville de Sebba ont découvert les corps sans vie de deux jeunes du village. Selon les informations, il s'agirait de jeunes de l'ethnie peulh tous hommes dont les âges sont compris entre 35 et 40 ans "suspects" d'être en connivence avec les GANE que les VDP de Sebba auraient enlevés le 19 juillet passé. Les corps des victimes ont été inhumés par leurs familles respectives. Dans la soirée du dimanche 25 juillet 2021, un conseiller municipal du village de Gongorgol dans la commune de Solhan aurait été tué par les FDS à Sebba. Il s'agirait d'un conseiller municipal de la commune de Solhan et membre du conseil régional du Sahel, il est cultivateur âgé de 46 ans. Il a été exécuté par des FDS basées à Solhan. Les gendarmes accompagnés d'un commerçant sont venus le chercher à Sebba où il s'était déplacé depuis le début des attaques terroristes dans la commune de Solhan. Il fut abattu à Moga à 2 kilomètres de Sebba sur l'axe Solhan_Sebba, il serait accusé de complicité avec des groupes terroristes avec qui il était permanemment en communication.

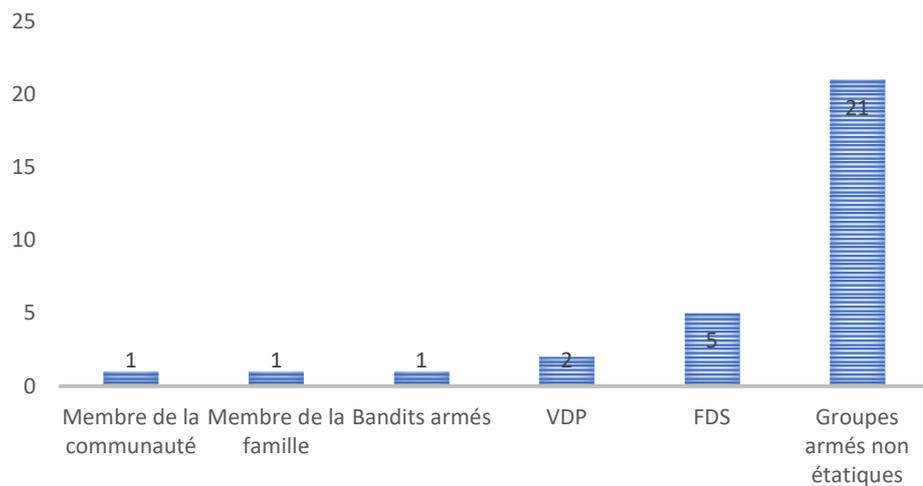
Enlèvements de personnes : Dans la journée du samedi 17 juillet 2021, des membres d'un GANE ont fait irruption dans le village de Tambondi (5km de la ville de Sebba) dans la province du Yagha. Ils y ont fait des prêches et ont affirmé être venus à la recherche d'une femme qu'ils avaient tenté d'enlever de force le 15 juillet sans succès.

De l'analyse, il ressort que dans la Région du Sahel, la force publique est plus présente dans les chefs-lieux de province (Dori, Gorom-Gorom, Djibo et Sebba). Les FDS font des patrouilles dans certaines localités telles que Saouga, Korizena, Tasmakat dans la commune de Gorom-Gorom, Damban, Salmossi dans la commune de Markoye, la commune de Titabé, Tankougounadié, dans la province du Yagha, Sampelga et Seytenga dans le Seno. On remarque aussi la présence de volontaires pour la défense de la patrie principalement dans certaines localités comme Gorgadji et Bani dans la province du Seno et à Sebba, Solhan, Mansila et Boundoré dans la province du Yagha.

Analyse / Impact :



VIOLATIONS/PRESUMES AUTEURS



31 Incidents
sécuritaires

Le mois de juillet a connu des incidents sécuritaires et de protection avec une tendance baissière comparativement au mois de juin. En effet, 35 incidents sécuritaires ont été enregistrés en juin contre 31 pour le mois de juillet. Le nombre de perte en vies humaines enregistré est fortement en baisse comparativement au mois passé car 19 pertes en vies humaines ont été enregistrées contre 153 le mois passé.

Des violations des droits humains notamment le droit à l'intégrité physique et psychique, le droit à la vie, le droit à la liberté et à la sécurité et le droit à la propriété ont été constatées.



19 personnes ont
perdu la vie

La violation des droits humains constatée en première position est l'atteinte du droit à la vie avec 14 cas dont 12 cas d'assassinat et 02 cas de mort par EEI. La deuxième typologie est la violation du droit à la liberté et à la sécurité avec 11 cas dont 06 cas d'enlèvement et 05 cas de menaces. L'atteinte au droit à l'intégrité physique avec 05 cas dont 02 cas de coups et blessures, 01 cas de viol et 02 cas de blessure par balle est le troisième type de violation des droits humains. La quatrième typologie est l'atteinte au droit à la propriété avec 01 cas d'extorsion. Les populations civiles sont les plus touchées surtout les hommes en ce qui concerne les cas de violation du droit à la vie et les femmes sont touchées par les cas d'atteinte à l'intégrité physique. Il a été constaté un cas de viol sur une fille de 08 ans.

Les principaux auteurs présumés des incidents sont les GANE avec 21 cas ensuite viennent les FDS avec 05 cas, les VDP avec 02 cas, les membres de la famille avec 01 cas et les membres de la communauté avec 01 cas. Les victimes sont plus des hommes cependant les femmes sont plus

touchées par les cas de violences physiques à travers les coups et blessures volontaires infligés par les GANE.

Dans la Région du Sahel, la province du Yagha est la plus touchée du fait de l'activisme accru des GANE, 12 incidents sécuritaires ont été enregistrés soit 39% des cas survenus dans la Région. Ensuite, vient la province du Soum avec 29% des cas et enfin la province du Seno et la province de l'Oudalan avec 16% des cas chacune. Par conséquent, les mouvements de populations continuent toujours dans la Région. Il a été constaté des mouvements de populations dans les provinces du Seno, de l'Oudalan, du Soum et du Yagha. Les populations se sont déplacées vers la commune de Dori dans la province du Seno. Dans la commune de Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan, dans la commune de Sebba dans la province du Yagha ainsi que dans la commune de Djibo dans la province du Soum.

SGBV

Les VBG dans la Région du Sahel sont une préoccupation du fait des attaques des GANE d'une part et des pesanteurs socioculturelles d'autre part. Cette situation nécessite des actions concrètes de prévention et de protection des populations. La recrudescence des attaques et la restriction de la liberté des populations surtout celles féminines occasionne des violations des droits par les GANE. L'interdiction est faite aux femmes de se rendre au marché, en brousse et sur les sites d'orpaillage. Les violences physiques sur les populations féminines et masculines par des GANE sont constatées lorsque celles-ci ne respectent pas les règles imposées. Ainsi, certaines femmes de Mansila sont quotidiennement victimes de violences physiques par les GANE lorsqu'elles vont à la recherche de vivres dans les villages environnants. Ces femmes sont violentées et leurs vivres retirés par les GANE.

Une fille de 08 ans a été victime de viol dans la commune de Dori précisément à Petit Paris par un inconnu. La survivante a été assistée financièrement par le MBDHP en partenariat avec l'UNHCR pour une évacuation à Ouagadougou au CHU pédiatrique Charles de Gaulle pour des soins.

Au regard de la situation de précarité, les femmes et les filles sont exposées au viol et au sexe de survie afin de subvenir aux besoins de leurs ménages.

PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance dans la Région du Sahel est un sujet crucial et la crise sécuritaire est venue fortement impacter cette situation. Les enfants sont très souvent délaissés à eux même, les conduisant ainsi à s'adonner à la mendicité mais aussi à

des activités telles que les travaux dans les ménages, au marché, chantier et se déplacent souvent loin de leurs familles à la recherche d'argent. En effet, le travail des enfants est perceptible à tous les niveaux que ce soit dans des ménages ou sur les sites d'orpaillages. La situation des enfants est problématique du fait des attaques des GANE avec de graves violations de leur droit à la vie et leur droit à l'intégrité physique. A titre d'illustration, le 07 juillet 2021 une fille de 08 ans a été victime de viol dans la ville de Dori, quartier Petit paris. La survivante a été évacuée à Ouagadougou au CHU pédiatrique Charles de Gaulle pour des soins. L'auteur du viol n'a pas été retrouvé.

La situation sécuritaire expose les enfants à la maltraitance, aux abus et exploitations de tous genres et aux maladies.

PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Au cours de ce mois de juillet 2021, 48 PBS ont été assistées dans les provinces du Seno et du Yagha à travers des transferts mobil_money. Dans la commune de Sebba, les moniteurs ont assisté 10 PBS dont 05 hommes et 05 femmes et dans la province du Seno, l'assistance a touché 38 PBS dont 13 hommes et 25 femmes.

Les problèmes majeurs de ces personnes sont généralement des besoins alimentaires, sanitaires et de logement.

Ci-joint le tableau récapitulatif des assistances :

Tableau récapitulatif de l'assistance au PBS dans les communes de Sebba dans la province du Yagha et de Dori dans la province du Seno :

Province du Seno : DORI			
PROFIL	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
Enfant séparé	05	03	08
Personne vivant avec handicap	01	03	04
Femme à risque		05	05
Veuves		06	06
Personne avec des conditions médicales importantes	04	03	07
Personne âgée en danger	03	05	08
TOTAL	13	25	38

Province du Yagha : SEBBA			
PROFIL	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
Chef de ménage sans revenu		01	01
Personne âgée dans l'incapacité de prendre soin de lui-même	01		01
Condition médicale importante	01		01
Femme à risque		04	04

Personne avec des besoins primaires non satisfaits	02		02
Personne âgée avec de enfants mineurs	01		01
TOTAL	05	05	10

Dans la province du Yagha, trois personnes ont été référées à l'action sociale. Deux personnes pour des raisons alimentaires et une personne pour une aide dans ses études. Une femme a été référée à la gendarmerie après la visite des VDP qui recherchaient son mari pour des raisons non connues. Les moniteurs ont également référé une femme à Première Urgence Internationale (PUI) pour des raisons sanitaires.

ETAT DE DROIT

Dans la Région du Sahel, les FDS notamment les militaires et les gendarmes, sont présentes dans certaines localités et font des patrouilles. Nous notons la présence d'un poste de gendarmerie à Sebba et à Boundoré. Il y a aussi la présence des militaires à Sebba et à Mansila.

Les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont également à Boundoré, à Sebba, à Solhan, à Mansila, à Gorgadji et à Bani.

Cependant, dans plusieurs localités de la Région, les administrations publiques et privées ne fonctionnent plus à cause des attaques perpétrées dans de nombreuses localités telles que Déou, Oursi, Tin-Akoff, Mansila, Boundoré, Tongomayel, Koutoukou et Baraboulé. Par conséquent, le problème d'accès à la documentation et à la justice se pose dans ces localités. Il faut noter que ces services publics sont concentrés dans les chefs-lieux de province (Gorom-Gorom, Djibo, Sebba) et surtout à Dori qui est toujours la commune actuellement la plus stable et aussi chef-lieu de région.

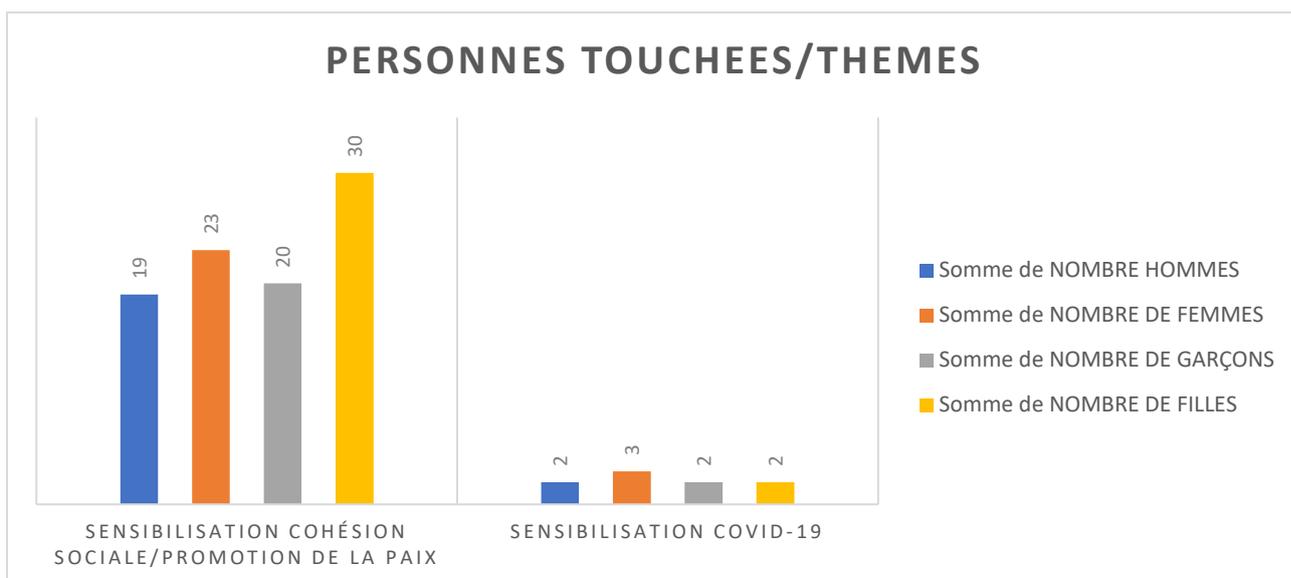
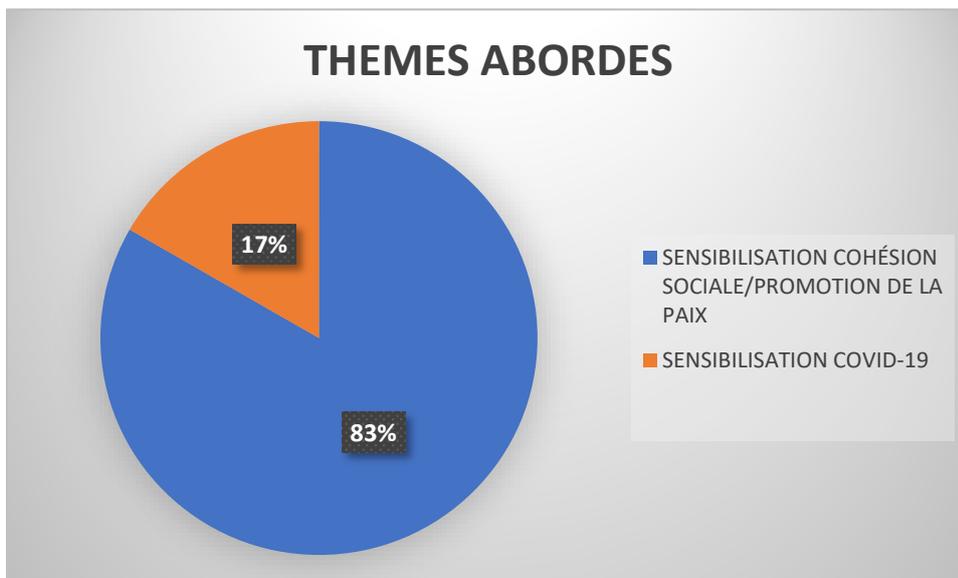
Protection basée sur la communauté/ renforcement de capacités communautaires

Nombre de cas de violations identifiés par les comités de protection ou autres structures communautaires :

Les réseaux communautaires et les informateurs clés ont enregistré 14 incidents sécuritaires sur 31. Les membres des réseaux communautaires sont appelés pour des précisions ou pour la confirmation de certains incidents. Cette entité est essentielle dans la chaîne de monitoring de protection dans la mesure où elle fournit des informations sur les incidents sécuritaires et de protections ainsi que sur les violations des droits humains qu'ils constatent dans leurs zones.

Réalisation de sensibilisations sur la cohabitation pacifique et sur la Covid-19 :

Des sensibilisations sur la coexistence pacifique et sur la covid-19 ont été réalisées au cours de ce mois. Celles sur la coexistence pacifique avec 06 séances ont permis de toucher 92 personnes dont 19 hommes, 23 femmes, 20 garçons et 30 filles. La sensibilisation sur la covid-19 avec 01 séance a permis de toucher 09 personnes dont 02 hommes, 03 femmes, 02 garçons et 02 filles.



Les sensibilisations sur la coexistence pacifique ont été réalisées à travers des affiches grand-format produites par le MBDHP en collaboration avec l'UNHCR. Le but de cette activité de sensibilisation est de renforcer le vivre ensemble, le dialogue et l'entente entre les PDI et les communautés hôtes. Elle a contribué à renouer et à consolider davantage la cohésion sociale entre les PDI et les communautés hôtes dans la Région du sahel. Cette une activité importante dans le processus de parvenir à une paix sociale entre les différentes communautés afin qu'elles acceptent malgré leurs divergences et se tolèrent. Cette activité de sensibilisation permet de renforcer les liens entre les PDI et la population hôte pour une cohésion sociale gage d'une paix durable.

SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

La problématique de l'accès au logement, à la terre et aux biens constitue un défi majeur pour les PDI et même pour certaines communautés hôtes. Cette problématique des logements, terres et biens continue de se compliquer davantage dans la mesure où les mouvements de population sont permanents dans la Région. La situation se complique davantage avec la destruction des abris du fait des vents violents pendant la saison hivernale qui s'est installée.

Le manque de maisons pour les locations dans la province du Yagha est toujours d'actualité notamment dans la commune de Sebba. Il faut noter également la destruction de beaucoup d'abris dans les sites d'accueils par le fait des vents violents.

Dans certaines localités de la province du Soum telles que Baraboulé et Tongomayel les GANE imposent des conditions pour l'accès aux terres cultivables ; des conditions telles que le ralliement à leurs causes ou le respect strict de la charia.

SOLUTIONS DURABLES

- Intention de retour (obstacles et conditions pour les retours)

Le retour des populations est toujours lié à la protection dans les localités de déplacement et de retour. Lors des visites de monitoring de protection certains PDI ont exprimé le souhait de retourner dans leurs localités d'origine si les conditions sont réunies pour leur sécurité. Le retour définitif des PDI dans leurs localités, est lié à la stabilité dans la zone de retour et cela doit passer par la sécurisation de ces zones. Les PDI affichent leur volonté de retourner, eu égard aux conditions de vie très difficiles dans certaines localités d'accueils. Les GANE fixent les conditions de retour en obligeant les populations à se conformer aux principes de l'islam et de payer la zakat à la fin de la récolte.

- Intégration Locale

Cependant, certains PDI s'intègrent facilement et souhaitent pour leur autonomisation, un accompagnement dans la création des activités génératrices de revenus et des formations pour une bonne mise en œuvre de ces activités dans leur zone d'accueil. Cette situation est constatée dans la province du Seno notamment dans la commune de Dori.

SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Le MBDHP est un membre actif du cluster protection sous national de Dori et participe aux rencontres des clusters et aux activités des partenaires. Ces cadres de rencontre permettent aux différents acteurs terrains d'échanger sur la situation sécuritaire et humanitaire afin de mutualiser leurs efforts pour une réponse humanitaire plus efficace. C'est un système de partage qui permet de recadrer certaines activités pour un meilleur suivi et pour des résultats sur le terrain au profit des populations bénéficiaires. Toutes ces réunions nous permettent d'exposer nos activités menées dans la région, d'avoir un aperçu sur le travail fait par les autres acteurs humanitaires, d'actualiser les défis/enjeux des actions humanitaires, d'harmoniser les outils et techniques de travail.

RECOMMANDATIONS GENERALES: domaine, localité, entité

Rapport	Recommandations	Point focal	A qui?	Etat d'implémentation	Commentaire	Suivi
JUILLET	Apporter une assistance aux 1103 PDI nouvellement arrivées à Dori, Gorom-Gorom, Djibo et Sebba en vivres, Abris et AME	CP/ SN Sahel	Cluster Abris et cluster protection	-	Urgent	
	Augmenter les sources d'approvisionnements en eau sur les différents sites des PDI	CP/ SN Sahel	Cluster Wash et cluster protection			
	Faire un plaidoyer pour la sécurisation de l'accès aux terres cultivables	CP/ SN Sahel	Cluster sécurité alimentaire et cluster protection		Urgent	